

A.L.B

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros

Siège social : 778 , Route d'Aix-les-Bains, 73420 VIVIERS-DU-LAC

444 978 993 RCS CHAMBERY

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 01 JUILLET 2025

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Carmello PELLITTERI
- Madame Martine PELLITTERI

Détenant ensemble 500 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée A.L.B désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A.L.B et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 17 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un Directeur Général,
- Rémunération du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide à l'unanimité de nommer en qualité de nouvelle Directrice Générale, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Madame Martine PELLITTERI,
Née JACQUEMOUD à BOURG SAINT MAURICE le 03 septembre 1961
De nationalité française,
Demeurant 104 Chemin du Cruet, 73420 DRUMETTAZ -CLARAFOND.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Martine PELLITTERI disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Martine PELLITTERI aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité que Madame Martine PELLITTERI ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directrice Générale, mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CP. DP

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait au VIVIERS-DU-LAC
Le 01 juillet 2025

Carmello PELLITTERI



Martine PELLITTERI

